

Les diplômé.es de Licence promotion 2018-2019

Les déterminants de la réussite en Licence à l'université d'Orléans en 2018-2019.

L'étude présentée ici sur la réussite en Licence dans notre établissement, à partir des données issues d'APOGEE, met en lumière certains déterminants explicatifs à la réussite tels que le parcours scolaire ou l'origine sociale. Mais cette réussite en Licence s'accompagne-t-elle d'une poursuite d'études dans notre établissement ?

Pour l'année universitaire 2018-2019, 2120 étudiant.e.s étaient inscrit.e.s en dernière année de Licence à l'université d'Orléans. Parmi ces personnes, 1486 étaient en 2ème année de Licence en 2017-2018 (soit 70,1% de la population de 3ème année) dont 171 ayant un semestre acquis.

1450 étudiant.e.s ont validé leur diplôme de Licence soit un **taux de réussite de 68,4%**.

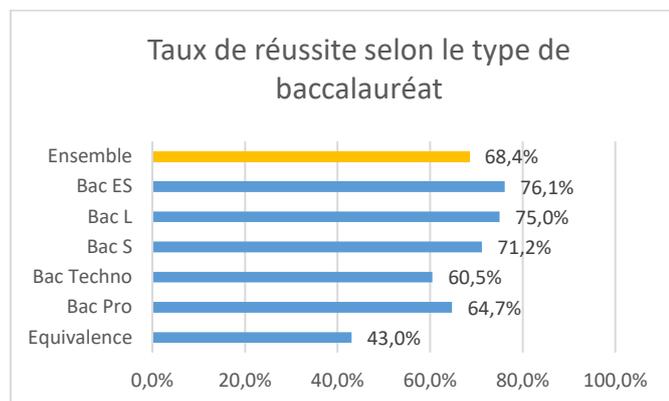
Présentation de la population

La population des inscrits en 3ème année de Licence est majoritairement féminine : 52,5% d'étudiantes contre 47,5% d'étudiants. Les jeunes femmes réussissent plus souvent que leurs homologues masculins, l'écart est significatif (73,1% contre 63,2%).

L'âge moyen des diplômé.e.s est de 21,2 ans contre 22,8 ans pour les non diplômé.e.s.

Quel parcours scolaire ?

Le titre d'accès dans l'enseignement supérieur est pour l'essentiel un baccalauréat général : 78,0% des étudiant.e.s en 3ème année de Licence ont un baccalauréat général, 9,2% ont un baccalauréat technologique ou professionnel et 12,7% un titre équivalent. Pour l'essentiel de ces derniers (95,6%), ce titre est un diplôme d'établissement étranger admis par équivalence.



Parmi les étudiant.e.s d'un baccalauréat inscrit.e.s en formation initiale, soit 86,0% de l'ensemble de la population en 3ème année de Licence, ce sont ceux ou celles ayant obtenu leur baccalauréat « à l'heure ou en avance » qui, plus souvent que la moyenne, obtiennent leur diplôme à l'issue de cette dernière année : 74,0% de ces bacheliers contre 62,9% des bacheliers ayant au moins un an de retard pour un taux moyen de réussite de 72,1%.

	Taux de réussite
Baccalauréat de type général	72,1%
Autre baccalauréat	61,2%
Equivalence	43,0%
Bacheliers à l'heure ou en avance en formation initiale	74,0%
Bacheliers ayant au moins un an de retard en formation initiale	63,1%
Pas de dette au niveau de la L2	78,9%
Dette au niveau de la L2	32,8%

Valider son diplôme tout en ayant une dette au niveau de la 2ème année de Licence apparaît comme plus difficile à concilier. En effet, seulement 32,8 % des étudiant.e.s dans cette situation obtiennent leur diplôme à la fin de l'année contre 78,9 % des étudiant.e.s pouvant se consacrer totalement à leur L3.

Quel domaine de formation ?

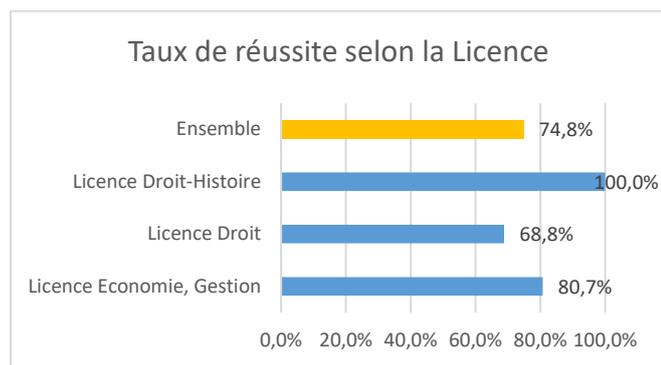
Ce sont dans les domaines Sciences Humaines et Sociales, Droit, Economie, Gestion et Sciences, Technologies, Santé où l'on observe un taux de réussite largement supérieur à la moyenne.

	Taux de réussite
Arts, Lettres, Langues	65,9%
Droit, Economie, Gestion	74,8%
Sciences Humaines et Sociales	79,5%
Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives	57,7%
Sciences, Technologies, Santé	73,7%
Ensemble des Inscrits	68,4%



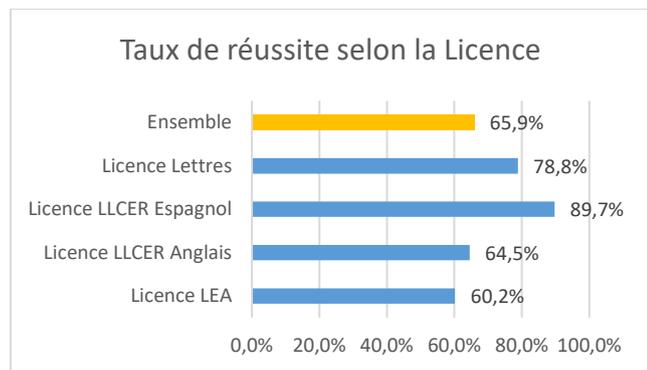
Droit, Economie, Gestion

Sans considérer la Licence Droit-Histoire où il n'y a que quinze étudiants (100% de réussite), la Licence présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est la Licence Economie, Gestion. En effet, Huit inscrit.e.s sur dix (80,7%) ont obtenu leur Licence. En revanche, c'est en Licence Droit où le taux de réussite est le plus faible (écart à la moyenne de -6 points).



Arts, Lettres, Langues

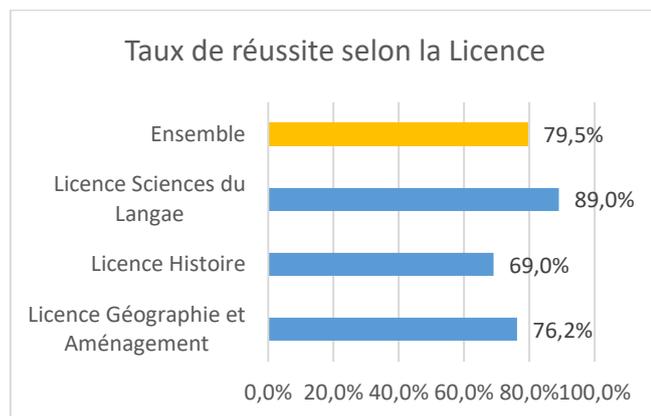
La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieure à la moyenne est la Licence LLCER Espagnol avec un taux de réussite de 89,7%.



La Licence LEA se démarque par la taille de sa promotion. Elle compte en effet 176 étudiant.e.s ; le taux de réussite y est également le plus faible (60,2%). La Licence de Lettres compte une trentaine d'étudiant.e.s et celle de LLCE Espagnol une vingtaine. Quant à la Licence LLCE Anglais, elle en comptabilise quatre-vingt-treize.

Sciences Humaines et Sociales

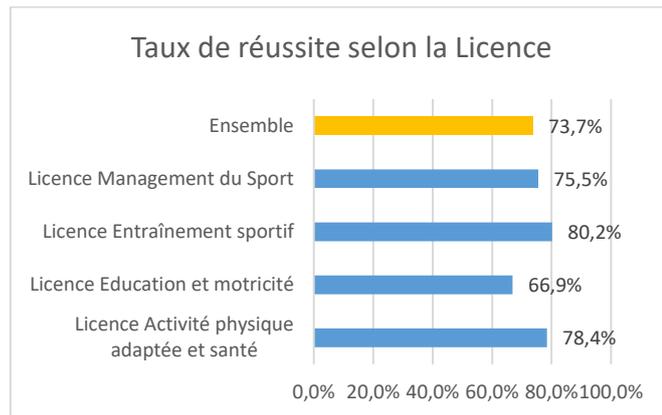
La Licence présentant un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne est la Licence Sciences du Langage. En effet, près de neuf inscrit.e.s sur dix (89,0%) ont obtenu leur Licence.



Les Licences Géographie et Aménagement et Histoire ont un taux de réussite inférieure à la moyenne (respectivement 76,2% et 69,0%).

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

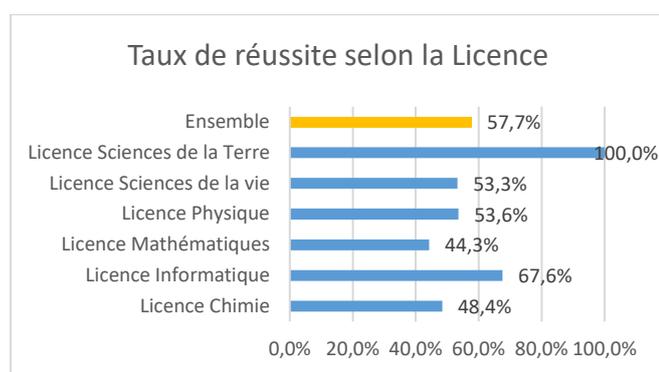
Plus souvent que la moyenne, ce sont les étudiant.e.s en Licence Activité physique adaptée et santé qui réussissent le mieux (écart à la moyenne de +5,9 points).



Sciences, Technologies, Santé

C'est en Licence Science de la Terre où on observe un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne. Tous les étudiants ont obtenu leur diplôme sur 27 inscrit.e.s.

Les effectifs les plus importants sont en Licence Informatique et en Licence Mathématiques : respectivement 185 et 79 inscrit.e.s. La Licence Informatique a un taux de réussite supérieur à la moyenne (67,6%) contrairement à la Licence Mathématiques qui a un taux de réussite très inférieur à la moyenne (44,3% contre 57,7% de réussite en moyenne).



La réussite selon l'origine sociale

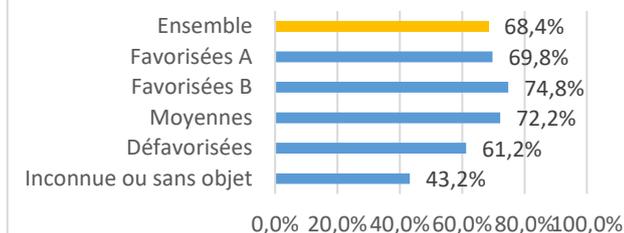
Dans la base APOGEE, la PCS des deux parents est renseignée. Par le principe d'homogamie, on a choisi de croiser la PCS des deux parents privilégiant la catégorie la plus favorable. On a ainsi pu diminuer le nombre de diplômé.e.s dont la PCS d'un des parents est inconnue ou sans objet. Ainsi, seulement 5,9% des diplômés ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

	Effectifs	Catégories les plus représentés
Favorisées A	731	34,5%
Favorisées B	401	18,9%
Moyennes	525	24,8%
Défavorisées	338	15,9%
Inconnu	125	5,9%

Ce sont les inscrits dont l'un des parents appartient à l'une des catégories « favorisées » qui sont les plus nombreux avec un plus de la moitié des inscrits (53,4%). Les inscrit dont la PCS d'un des parents est inconnue ou défavorisée ne représente qu'un peu plus d'un cinquième des inscrits.

Lorsqu'on observe, le taux de réussite en fonction de la PCS des parents, nous pouvons noter que l'origine sociale est un déterminant au niveau de la réussite au diplôme. Ce sont les étudiant.e.s appartenant à la catégorie « Favorisées B » qui, plus souvent que la moyenne, réussissent au diplôme : 74,8% pour 68,4% de l'ensemble de la population de 3ème année de Licence. Les catégories « Moyennes » et « Favorisées A » ont elles aussi un taux de réussite supérieur à la moyenne avec respectivement 72,2% et 69,8% de réussite.

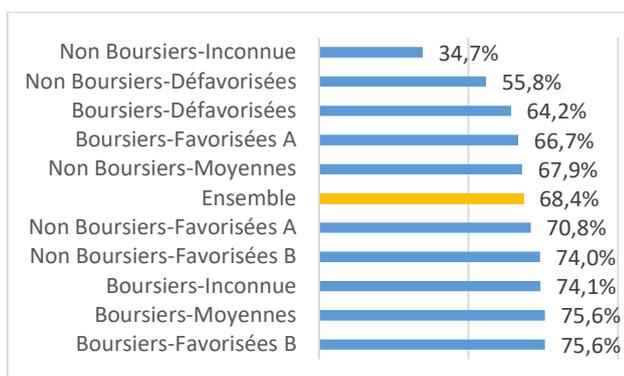
Taux de réussite selon l'origine sociale



Il y a un écart significatif au niveau de la réussite entre eux et ceux dont la catégorie est « défavorisée » ou « Inconnue ». En effet, le taux de réussite chez les trois autres catégories est au-dessus de la moyenne contre 61,2% pour la catégorie « défavorisée » et 43,2% pour la catégorie « Inconnue ».

L'information sur le fait d'être boursier ou non est aussi renseigné dans la base APOGEE. En 2018-2019, 43,8% des inscrit.e.s étaient boursiers. Les boursiers obtiennent plus souvent que la moyenne leur diplôme (71,1% des boursiers contre 66,3% des non-boursiers).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non boursier apporte un certain éclairage sur la population des diplômé.e.s dans l'établissement l'année d'obtention de leur Licence. On a choisi de classer le taux de réussite par ordre décroissant.



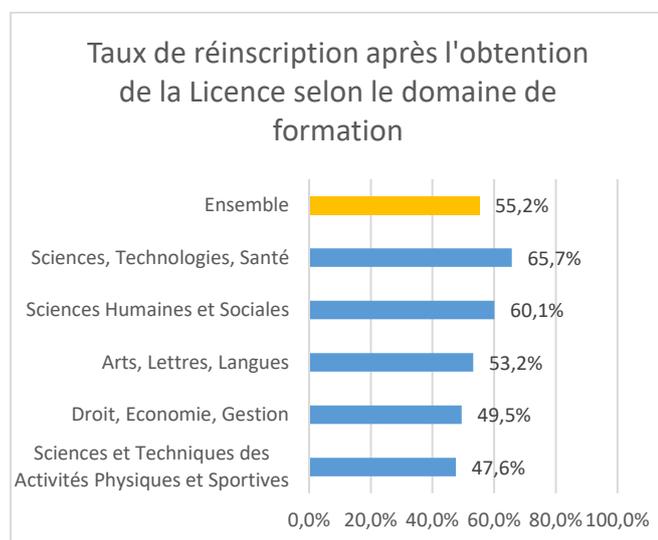
On constate alors que pour toutes les catégories d'étudiant.e.s sauf les « Favorisées A », les boursiers ont un taux de réussite plus important par rapport à leur homologue non boursier de même classe sociale d'appartenance.

Sauf pour ceux dont la catégorie sociale est « inconnue », l'écart au niveau des taux de réussite entre les boursiers et Non Boursiers est de moins de 10 points.

Poursuite ou non d'études à l'université d'Orléans après obtention de la Licence

Plus de la moitié des diplômé.e.s (55,2%) de Licence se sont réinscrit.e.s à l'université d'Orléans l'année suivante. On observe des différences significatives selon le domaine de formation de la Licence obtenue. Plus souvent que la moyenne, ce sont les diplômé.e.s du domaine Sciences, Technologies, Santé ou celui de Sciences Humaines et Sociales qui se sont réinscrit.e.s l'année suivante.

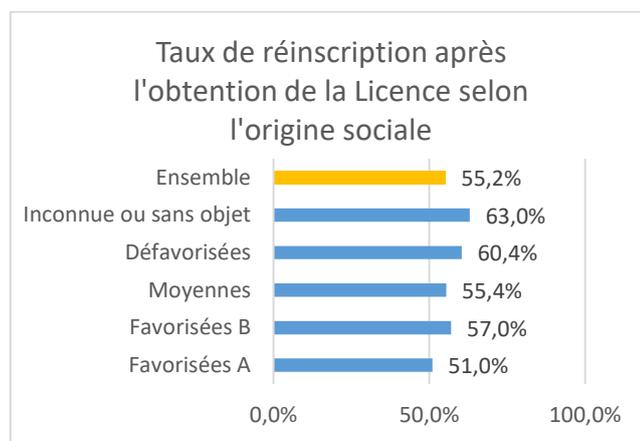
En effet, cela concerne près des deux tiers (65,7%) des étudiant.e.s de Sciences, Technologies, Santé et un peu moins des trois cinquième des inscrit.e.s en Sciences Humaines et Sociales (60,1%) contre moins de la moitié (49,5%) de ceux ayant obtenu une Licence du domaine Droit, Economie, Gestion.



L'origine sociale un déterminant dans la réinscription ?

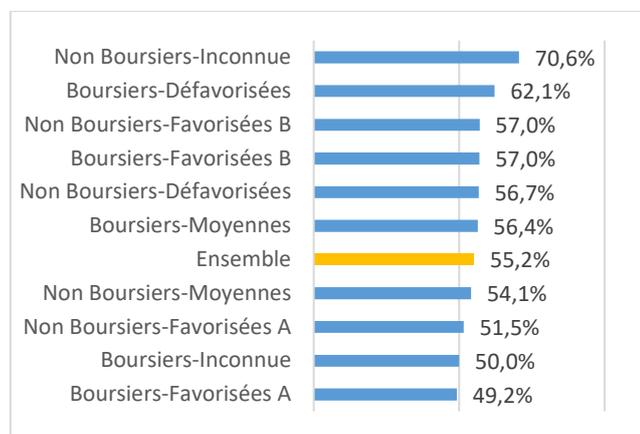
Seulement 3,7% des diplômé.e.s ont « inconnue ou sans objet » pour les deux parents.

Ce sont les diplômé.e.s dont l'un des parents appartient à la catégorie « défavorisées » ou ceux pour qui la PCS des deux parents est « inconnue ou sans objet qui, plus souvent que la moyenne se sont réinscrit.e.s l'année suivante à l'université d'Orléans.



La réinscription dans l'établissement concerne plus souvent que la moyenne les étudiant.e.s qui étaient boursiers en 2018-2019 : 56,2% des boursiers contre 54,3% des non boursiers. L'écart n'est cependant pas significatif. La part des boursiers représente moins de la moitié des diplômé.e.s (45,5%).

Le croisement entre l'appartenance sociale et le fait d'être ou non boursier apporte un certain éclairage sur la population des présents dans l'établissement l'année après l'obtention de leur diplôme. On a choisi de classer le taux de réinscription par ordre décroissant.



On constate alors que l'étudiant.e.s boursier dont au moins un parent appartient à la catégorie « Défavorisées » a une probabilité plus importante de se réinscrire par rapport à son homologue non boursier de même classe sociale d'appartenance.

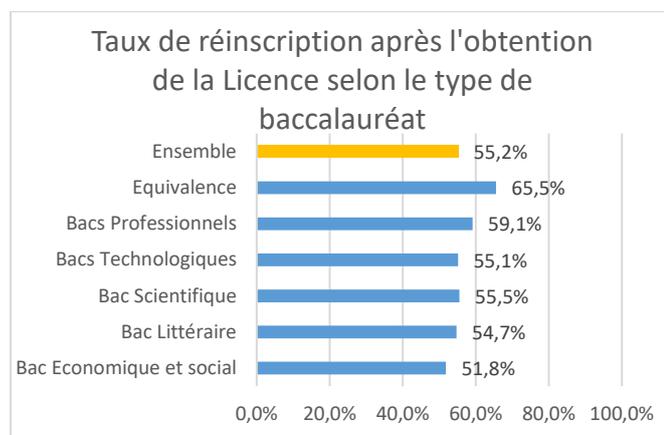
Ainsi près des deux tiers des diplômé.e.s (62,1%) boursiers d'origine « Défavorisées » se sont réinscrits contre moins de trois diplômés non boursiers sur cinq (56,7%) de la même classe sociale.



Le type de baccalauréat un déterminant dans la réinscription ?

Les diplômé.e.s titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'une équivalence au baccalauréat se réinscrivent plus souvent que la moyenne. Leur poids dans la population des diplômé.e.s est cependant très faible : respectivement 1,5% et 8,0% de l'ensemble de la population.

La part des diplômé.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique ne représente quant à elle que 6,8%.



Quelle poursuite d'études ?

Pour l'essentiel la poursuite d'études s'effectue en Master : 96,3% des diplômé.e.s de Licence sont inscrits en 1ère année de Master. Les trente autres diplômé.e.s se répartissent entre autre Licence générale (24 étudiants dont 6 en 1ère année et 4 en 2ème année), Licence professionnelle (4 étudiants), Diplôme Universitaire (1 étudiant) et Polytech 3 (1 étudiant).

Il serait intéressant de connaître ce que font les diplômé.e.s de Licence quand ils ne se réinscrivent pas l'année suivant l'obtention de leur diplôme.